



Régularisation d'étranger hors u.e

Par **toubeish**, le **18/01/2008** à **13:28**

bonjour,je suis arriver en belgique en 2005 au tant qu'étudiant étranger hors U.E pour faire des études de D.E.A, mais malheureusement je me suis confronter a une situation sans revenus stable, d'ou j'ai du chercher du boulot et en 2007 j'ai signé un cdi mi-temps avec une société de télécommunication, ,je suis tjr au seins de ma société et j'ai dépacé les 6 mois d'essais j'aimerais savoir ce qu'il faut faire pour régulariser ma situation et avoir une carte de séjour permanante. veuillez agréer mes remerçiements a l'avance.